

Demande de carte d'accompagnement avec attestation médicale.

La carte d'accompagnement gratuite permet à une personne accompagnante et/ou à un chien guide d'aveugle ou chien d'assistance de voyager gratuitement dans les transports publics avec la personne titulaire de cette carte. La carte d'accompagnement, référencée sur le SwissPass, est valable dix ans.

1 Informations personnelles sur la voyageuse ou le voyageur.

Veuillez remplir les données personnelles en lettres capitales bien lisibles.

Madame Monsieur Dr. Prof.

Prénom*

Nom*

Rue/n°*

Complément

Case postale

NPA*

Localité*

Canton*

Pays*

E-mail

Téléphone fixe

Portable*

Né(e) le*

Correspondance*

allemand français italien anglais

Type de correspondance

E-mail

Lettre

Je possède déjà un SwissPass

Numéro de client - - -

Je ne possède pas encore de SwissPass

Veuillez joindre une copie de votre pièce d'identité ainsi qu'une nouvelle photo au point 2 de ce formulaire.

Les champs obligatoires sont indiqués par un *.



Vous trouverez votre numéro de client à l'emplacement indiqué sur la carte.

2 Photo d'identité de la voyageuse/du voyageur.

Pour votre SwissPass, nous avons besoin d'une photo d'identité originale récente en haute résolution. Votre photo sera sauvegardée électroniquement au maximum dix ans (jusqu'à l'âge de 25 ans pendant cinq ans).

Critères requis

- Cliché de face
- Si possible, garder les yeux ouverts et les laisser bien visibles
- Arrière-plan monochrome
- Éclairage homogène (pas d'ombre)
- Photo nette et contrastée
- Format env. 35 × 45 mm
- Pas de photos papier scannées ou imprimées par vous-même

Inscription

Inscrire le prénom et le nom en caractères d'imprimerie au dos de la photo

Collez la photo ici.

Ni trombone,
ni agrafe.

3 Signature de la voyageuse/du voyageur.

Signature de la personne avec un handicap (ou de son représentant légal): en signant, vous attesterz que la personne ci-dessus dispose d'un domicile fixe en Suisse – la nationalité et l'âge ne jouent aucun rôle.

Signature

4 Attestation médicale pour l'obtention d'une carte d'accompagnement.

- Seules les personnes souffrant d'une altération substantielle et a priori durable de la santé ne laissant pas présager, d'un point de vue médical, une amélioration notable dans un avenir prévisible ont droit à une carte d'accompagnement. Les personnes susceptibles de voyager de nouveau sans accompagnement au bout de quelques semaines ou mois n'ont pas droit à une carte d'accompagnement.
- Avec la carte d'accompagnement gratuite, les personnes souffrant d'un handicap et/ou se déplaçant avec un chien guide d'aveugle ou un chien d'assistance peuvent se faire accompagner gratuitement dans les transports publics au sein du rayon de validité du demi-tarif.

Par la présente, je confirme que la personne susmentionnée a durablement besoin d'une personne accompagnante et/ou d'un chien guide d'aveugle ou d'un chien d'assistance pour voyager de manière autonome dans les transports publics. Sans accompagnement, il lui est impossible d'accéder aux informations sur les voyages, aux quais et aux véhicules, d'acheter des billets ainsi que de recourir à d'autres services essentiels pour voyager.

Oui Non

À remplir par
un médecin

Localité

Date

Cachet et signature
du médecin

5 Durée de validité et remarques.

La **carte d'accompagnement** est valable dix ans. Une fois cette période écoulée, il est possible de soumettre une **nouvelle** demande de carte d'accompagnement avec attestation médicale. Avant l'expiration de la carte d'accompagnement, la personne titulaire reçoit un message lui rappelant de la renouveler.

La **présente demande de carte d'accompagnement avec attestation médicale** est valable six mois à compter de sa date d'émission. Ce formulaire sera détruit une fois la carte d'accompagnement émise. En cas de doute, une seconde demande avec attestation médicale de la part d'un autre médecin pourra être exigée.

Plus d'informations sur l'offre sur cff.ch/carte-d-accompagnement ou dans les tarifs des transports publics.

Pour les personnes qui ne sont pas titulaires d'un SwissPass: vous devez impérativement joindre **une copie de votre pièce d'identité** ainsi qu'**une photo d'identité**. Veuillez retourner le formulaire dûment complété à: CFF SA, Contact Center CFF, Carte d'accompagnement, Case postale 176, 3900 Brigue, cff.ch/carte-d-accompagnement

